

**FORMULAIRE**  
**Demande individuelle de reconnaissance de la force majeure**  
**- Campagne PAC 2024 -**

➤ **Je soussigné :**

Dénomination : .....

N° Pacage : .....

➤ **Compte tenu :**

du caractère exceptionnel des conditions climatiques du printemps 2024 reconnu par l'administration pour le département des Landes.

ou

autre motif (préciser et transmettre les éléments justificatifs )

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

➤ **déclare :**

n° îlot et parcelle	Surface * de la parcelle ou impactée	Motif évènement Accident de culture climatique / gibier Non semis Autre à préciser	Nature du couvert implanté ou <b>non implanté (impossibilité de semer)</b>	nature de l'évènement ayant détruit le semis et date le cas échéant	Date du re-semis et nature du couvert implanté suite à l'évènement (si différent)

\* Si une partie seulement de la parcelle est concernée, joindre le RPG en localisant la partie concernée.

Je décris ci-dessous les conséquences (techniques, économiques, réglementaires) de cet évènement et l'impossibilité technique et/ou agronomique de respecter les obligations afférentes aux aides de la PAC et/ou aux obligations relatives à la conditionnalité.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

➤ **Demande le maintien des aides et à déroger à certains engagements dans le cadre de cette demande de reconnaissance du cas de force majeure : (cocher)**

- DPB et Aide redistributive et JA le cas échéant
- Ecorégime : voie des pratiques / voie de la certification / voie des IAE (*rayez voie non retenue*)
- Aide couplée végétale : préciser .....
- Assurance Récolte
- BCAE 6 présence d'une couverture végétale hors et en zone vulnérable
- BCAE 7 rotation des cultures
- BCAE 8 Infrastructures Agro Écologiques

---

**IMPORTANT** : je joins à cette demande tout élément circonstancié et justifié (relevés météorologiques, photographies de l'état des parcelles concernées, etc...).

Il est à noter que toute demande de reconnaissance de force majeure ne pourra pas être prise en compte à partir du moment où un contrôle PAC m'a été notifié.

Fait à ....., le .....

Signature:

*(dans le cas d'une forme sociétaire, le signataire est le gérant ou tous les associés en cas de GAEC)*

Le formulaire doit être transmis au plus tard dans les 30 jours suivant la survenue de l'intempérie :

- par mail à: [ddtm-telepac@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-telepac@landes.gouv.fr)

ou

- par voie postale à: DDTM des Landes – Service économie agricole  
351, Boulevard Saint Médard  
BP 359  
40 012 MONT DE MARSAN Cedex